

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le deuxième (2<sup>e</sup>) jour du mois de mars 2020, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Madame Diane Dufour, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Réjean Hébert, Claude Poulin et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay (un poste de conseiller étant vacant).

Est aussi présent monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

#### **Note                    COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE DE NOTRE MRC**

Monsieur Gilles Harvey, substitut de monsieur le maire Sylvain Tremblay à la table des Maires de la MRC de Charlevoix-Est, fait le point sur les principaux sujets de l'ordre du jour de la dernière séance de la MRC de Charlevoix-Est.

#### **Rés # 20-03-01            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en y ajoutant les points suivants :

- 3.3                    Adoption du rapport annuel 2019 sur les activités en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.
- 10.1-A                Appuie au Volet 2 du programme de soutien en patrimoine immobilier – engagement d'une ressource par la MRC de Charlevoix-Est.

#### **Note                    LE BON COUP**

Monsieur le maire attribue le « Bon Coup » de mars à tout le personnel et les intervenants du CHSLD de Saint-Siméon, pour la « note parfaite » qui a été publiée dans le journal *Le Charlevoisien* le 29 janvier dernier.

**Rés # 20-03-02          ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2020**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2020, et ce, avec dispense de lecture, une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

**Rés # 20-03-03          COMPTES**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C2007738 à C2007815, et L2000005 à L2000008)	218 569,80 \$
- Salaires et rémunérations des employés et des élus	42 228,43 \$
- Frais de déplacement	3 035,04 \$
<b>TOTAL</b>	<b>263 833,27 \$</b>

**Note                      DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

Comme le prévoit l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2)*, monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, dépose au conseil la lettre de démission du conseiller M. Jean-Guy Harvey, lettre qu'il avait remis à la directrice générale le 16 février 2020. Le conseil est avisé que la date fixée pour tenir l'élection partielle du siège N° 5 se tiendra le dimanche 3 mai prochain. Qu'une lettre de remerciements lui soit acheminée pour ses nombreuses années de service comme conseiller municipal.

**Note                      CERTIFICATION DE POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

Monsieur le maire fait mention au conseil municipal et félicite les pompiers à temps partiel Mario Guérin et Patrice Lapointe, qui ont complétés avec succès leur examen écrit de la section II de la formation Pompier I.

**Note                      DÉMISSION D'UN POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, avis le conseil municipal de la démission de madame Mary-Pier Gagnon à titre de « pompier à temps partiel ».

**Rés # 20-03-04            ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LES ACTIVITÉS  
EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE  
CHARLEVOIX-EST**

CONSIDÉRANT            qu'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, la MRC et les municipalités doivent, dans les trois mois de la fin de leur année financière, adopter par résolution et transmettre au ministre de la Sécurité publique un rapport annuel d'activités pour l'exercice précédent ;

CONSIDÉRANT            que le *Rapport annuel d'activités 2019 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est* adopté par le conseil des maires de la MRC lors de la séance ordinaire du 25 février 2020 inclut toutes les données relatives à la municipalité de Saint-Siméon ;

EN  
CONSÉQUENCE,            il est proposé par et résolu unanimement, d'adopter le *Rapport annuel d'activités 2019 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est*, incluant le rapport annuel de la municipalité de Saint-Siméon.

c. c.    Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe, directrice de la sécurité publique et des communications

**Rés # 20-03-05            OFFRE D'EMPLOI POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offre d'emploi pour combler un poste d'ouvrier de voirie saisonnier. La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 31 mars 2020.

**Rés # 20-03-06            DOSSIER ASSURANCES RIVIÈRE DU PORT-AU-PERSIL**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire, Sylvain Tremblay et/ou madame Sylvie Foster, directrice générale, à signer une entente de contribution à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Municipalité de Saint-Siméon, relativement aux problématiques de la rivière du Port-au-Persil.

**Rés # 20-03-07            MANDAT DE 4 MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU)**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire, pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 7 mars 2022, les mandats de mesdames Diane Dufour, Thérèse Savard-Dufour, ainsi que messieurs Serge Bouchard et Vincent Dufour, comme membres de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU), selon les mêmes conditions » et les règlements numéros 17 et 71.

**Rés # 20-03-08            DEMANDE D'UN PERMIS DE DÉMOLITION ET DE RECONSTRUCTION DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU                    la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 26 février 2020 ;

POUR CES MOTIFS        sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de reconstruction de la propriété sise au 1012 chemin de Port-au-Persil (matricule 4895 61 5299 – lot 5 728 626).

Le tout devant s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

**Rés # 20-03-09            AIDE FINANCIÈRE À UNE ENTREPRISE DU SECTEUR PRIVÉ**

ATTENDU QUE            « M. Claude Tremblay » a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Siméon dans le cadre du programme d'aide financière à une entreprise du secteur privé (règlement N° 216) pour son projet de « mise en valeur de la façade de son commerce » ;

ATTENDU QUE            le projet se chiffre à 6 667,66 \$ ;

ATTENDU QUE            la demande cadre avec la section VI du règlement N° 216, accordant une aide financière pour la restauration et la mise en valeur d'un bâtiment, ainsi que d'une enseigne ;

ATTENDU QUE            le demandeur respecte les critères et les exigences cités au règlement N° 216 ;

POUR  
CES MOTIFS,            Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 3 334 \$ à « M. Claude Tremblay » pour son projet de « mise en valeur de la façade de son commerce », situé au 185 rue Morin, pour 2020. Le montant sera versé selon le règlement en vigueur, soit 50% au début des travaux et l'autre 50%, lors de la production de la reddition de comptes et conditionnel à ce qu'il respecte, à la fin des travaux, les exigences citées au règlement N° 216.

**Rés # 20-03-10            AIDE FINANCIÈRE À UNE ENTREPRISE DU SECTEUR PRIVÉ**

ATTENDU QUE            « le Camp Arthur Savard » a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Siméon dans le cadre du programme d'aide financière pour la confection d'un site WEB (règlement N° 216) ;

ATTENDU QUE            le projet se chiffre à 2 896,95 \$ ;

ATTENDU QUE            la demande cadre avec la section IV du règlement N° 216 ;

ATTENDU QUE le demandeur respecte les critères et les exigences cités au règlement N° 216 ;

POUR  
CES MOTIFS, Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 1 000 \$ au « Camp Arthur Savard » pour son projet de « confection d'un site WEB » pour 2020. Le montant sera versé selon le règlement en vigueur, soit 50% au début des travaux et l'autre 50%, lors de la production de la reddition de comptes et conditionnel à ce qu'il respecte, à la fin des travaux, les exigences citées au règlement N° 216.

**Rés # 20-03-11      FORMATION DU « COMITÉ TOURISME SAINT-SIMÉON »**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la formation du « Comité Tourisme Saint-Siméon ». Ce comité sera formé de membres de Tourisme Charlevoix payant la « taxe sur l'hébergement », d'un élu et de deux (2) membre du personnel administratif de la municipalité.

**Rés # 20-03-12      BAUX DE VILLÉGIATURE AU LAC NOIR**

ATTENDU QU' en mars 2019, nous avons déposé un mémoire sur la villégiature à la MRC de Charlevoix-Est, aux fins de déterminer de nouveaux terrains pour la construction de résidences secondaires sur les lots publics intra-municipaux ;

ATTENDU QUE dans ledit mémoire, la municipalité demandait d'étudier la possibilité d'implanter quelques chalets au « lac Noir » ;

ATTENDU QUE depuis ce temps, le « Camp traditionnel Arthur Savard » a été acquis et que des activités s'y déroulent régulièrement ;

ATTENDU QUE le nouveau propriétaire désire opérer pendant toute l'année ;

ATTENDU QUE celui-ci envisage aménager des emplacements de camping sauvage, avec blocs sanitaires, sur les berges dudit lac, l'aménagement d'un quai avec la location d'embarcations, de canots, de pédalos, etc. et que pour ce faire, une autorisation est requise de la MRC de Charlevoix-Est ;

POUR  
CES MOTIFS, Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC de Charlevoix-Est, d'enlever, parmi les 16 lacs identifiés par celle-ci, le lac Noir de sur la liste des lacs pouvant potentiellement accueillir des résidences secondaires.

**Note                      SEMAINE DE RELÂCHE**

Monsieur le maire fait l'énoncé des activités qui se dérouleront pendant la semaine de relâche, soit du 2 au 7 mars 2020.

**Rés # 20-03-13      CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DU CCRMT**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le nouveau contrat de location (incluant les règlements et responsabilités) de la salle du Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay (CCRMT) tel que déposé séance tenant par M. Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

**Rés # 20-03-14      DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À HYDRO-QUÉBEC POUR L'ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande d'aide financière adressée à Hydro-Québec relativement à l'achat de deux (2) vélos électriques.

**Rés # 20-03-15      PRÉSENTER NOTRE CANDIDATURE DANS LE CADRE DU « PRIX INSPIRATION 2020 DES VILLAGE-RELAIS »**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter notre candidature dans le cadre du « Prix Inspiration 2020 de la Fédération des Villages-relais du Québec », dans la section « Prix Municipalité / Organisme – Activités et attraits » relativement à la mise en place d'une borne interactive dans notre municipalité.

Madame Johanne Dallaire, agente de développement, est autorisée à signer les documents relatifs à notre candidature.

**Rés # 20-03-16      ADHÉSION À LA CORPORATION DES FLEURONS DU QUÉBEC**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la « Corporation des Fleurons du Québec » pour une période de trois (3) ans, pour la somme de 1 193 \$, payable en un seul versement. Ladite somme sera imputable au budget du Comité d'embellissement sur les années 2020, 2021 et 2022.

**Rés # 20-03-17      MISE AUX NORMES ET RESTAURATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE BAIE-DES-ROCHERS**

ATTENDU QUE le 19 février dernier, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous informait que notre demande d'aide financière déposée dans le cadre du « Programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Volet 1 – Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire », pour la mise aux normes et la restauration du Centre communautaire de Baie-des-Rochers (Dossier numéro : 2023221), a été jugée prioritaire par le Ministère et qu'elle est retenue pour l'octroi d'une aide financière ;

POUR  
CES MOTIFS,

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers QUE :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;
- la municipalité a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée ;
- la municipalité assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

**Rés # 20-03-18      DEMANDE D'APPEL D'OFFRES POUR LA MISE AUX NORMES ET LA RESTAURATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE BAIE-DES-ROCHERS**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lancer un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de mise aux normes et de restauration du Centre communautaire de Baie-des-Rochers.

**Rés # 20-03-19      BOURSE DE STAGE « JE TRAVAILLE POUR MA VILLE »**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Bourse de stage " Je travaille pour ma ville" », parrainée par le Comité de la relève municipale (ADGMQ, COMAQ et UMQ).

Madame Johanne Dallaire, agente de développement, est autorisée à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière.

**Rés # 20-03-20      PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER**

CONSIDÉRANT le lancement récent du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier qui vise à soutenir le milieu municipal pour qu'il puisse contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier ;

- CONSIDÉRANT la possibilité de prendre des ententes de financement sur deux volets soient une entente pour la restauration du patrimoine immobilier et une entente pour l'embauche d'agents ou d'agentes de développement en patrimoine immobilier et que le ministère de la culture et des communications favorise les ententes avec les MRC ou les regroupements de MRC ;
- CONSIDÉRANT la pertinence, dans un premier temps, de connaître, de protéger, de mettre en valeur et de préparer des dossiers en vue de réaliser des travaux de restauration subséquents ;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Charlevoix-Est devrait manifester son intérêt à bénéficier du programme avant le 3 février 2020 ;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Charlevoix-Est a pris une résolution signifiant son désir de faire une demande au volet 2 programme pour l'engagement d'un agent de développement en patrimoine immobilier qui est conditionnelle à l'approbation par les villes et municipalités du territoire ;
- CONSIDÉRANT que cette ressource serait financée à 60% par le programme et que 40% (30 000 \$) devrait être assumé par la MRC ;
- CONSIDÉRANT la possibilité pour les municipalités de financer ce montant qui sera ventilé en fonction de la richesse foncière uniformisée, via les Fonds de développement régionaux (FDT) dans les volets municipaux ou dans le volet régional en plus de financer directement en argent si elles le désirent ;
- CONSIDÉRANT que cette orientation sera prise subséquemment ;
- EN  
CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gilles Harvey et résolu unanimement, de signifier à la MRC de Charlevoix-Est que la Municipalité de Saint-Siméon est favorable à l'engagement d'un ou d'une agente de développement immobilier et que la méthode de participation financière pourra être précisée par le conseil des maires.

Ventilation des coûts par municipalité

Municipalités	100 % RFU	
	% *	RFU (\$)
La Malbaie	50,82%	15 244,86 \$
Clermont	15,22%	4 566,69 \$
Saint-Siméon	7,32%	2 194,68 \$
Saint-Aimé-des-lacs	8,04%	2 412,36 \$
Notre-Dame-des-Monts	2,95%	885,45 \$
Saint-Irénée	8,17%	2 451,63 \$
Baie-Sainte-Catherine	1,05%	315,21 \$
Territoires non organisés	6,43%	1 929,12 \$
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>30 000,00 \$</b>



**Rés # 20-03-21 MISE EN CANDIDATURE D'UN ÉLU POUR SIÉGER SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre la candidature de monsieur Dany Tremblay pour siéger sur le conseil d'administration de la Fédération des Villages-relais du Québec.

**Rés # 20-03-22 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- |                                                                                  |             |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| - CEC Charlevoix, 25 <sup>e</sup> Gala réussite du CECC                          | 25,00 \$    |
| - Maison de la Famille de Charlevoix, 10 <sup>e</sup> édition du tournoi de golf | 25,00 \$    |
| - Centre d'action bénévole de Charlevoix, popote roulante                        | 2 000,00 \$ |
| - Chasse aux trésors, 5 <sup>e</sup> anniversaire                                | 500,00 \$   |

**CORRESPONDANCE :**

- **SECRETARIAT À LA JEUNESSE**  
Notre projet de « Mini putt génération 2.0 » n'est pas retenu.
- **COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU QUÉBEC**
  - o Accusé de réception de notre demande de reconduction des districts électoraux.
  - o Confirmation de la reconduction de nos districts électoraux.
- **MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
Aide financière de 12 000 \$ dans le cadre du programme « PPA-ES ».
- **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC**  
Deux plaintes en évaluation qui seront jugées par le TAQ.
- **MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIE ET DE L'ALIMENTATION**  
Accusé de réception de notre résolution concernant le projet de loi 48, relatif au contrôle de la taxe foncière agricole.
- **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION**  
Acquisition de terrains par les municipalités au bénéfice des centres de services scolaires.
- **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**  
Dénonce le projet de loi 40, relatif aux Centres de services scolaires et terrains municipaux.
- **MINISTRE DE L'INFRASTRUCTURE ET DE COLLECTIVITÉS**  
Accusé de réception de notre résolution appuyant la réalisation d'un pont sur la rivière Saguenay.
- **MME JOHANNE BÉGIN, COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES**  
Avis à la MRC de Charlevoix-Est qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020, la MMQ n'assurera plus celle-ci pour tout dommage et/ou poursuite relativement à des dommages causés par la rivière du Port-au-Persil.

- **MRC DE CHARLEVOIX-EST**  
La MRC de Charlevoix-Est appuie la démarche de la Station de ski du Mont Grand-Fonds au *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*.
- **OFFRES DE SERVICES :**
  - o Mme Nathalie Dallaire (camping et autres postes).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 42 et prend fin à 19 h 43.

**Rés # 20-03-23          FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 43.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Gérald Bouchard  
Directeur général adjoint